

LA REVUE **Coteau/lacoise**

**ÉDITION
RE PensÉE**

Format et
présentation
renouvelés!

coteau-du-lac.com

Printemps 2026



MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, chers citoyens,

En décembre dernier, le conseil municipal et moi-même avons adopté le budget 2026. Cette année, nous poursuivrons les investissements et les améliorations majeures prévus au plan triennal d'immobilisations (PTI), toujours dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens. Vous trouverez tous les détails du budget aux pages 4 et 5 de la revue, tandis que le PTI est disponible sur notre site Web, sous l'onglet Budget.

Nous avons récemment conclu un partenariat avec le diffuseur régional Valspec. Son mandat sera de développer et de bonifier l'offre culturelle et artistique du Pavillon Wilson. C'est un privilège de collaborer avec une équipe de professionnels reconnue dans notre région.

Autre avancée importante : notre nouvelle réglementation d'urbanisme est maintenant en vigueur. Ce travail long et minutieux rend nos règlements conformes au schéma d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, en plus de répondre aux besoins actuels de la population. Je lève mon chapeau à toute l'équipe du Service de l'urbanisme pour ce travail colossal.

Enfin, la Ville mettra bientôt en ligne son nouveau site Web. L'information municipale y sera plus facile à consulter grâce à une plateforme intuitive et conviviale. Le Portail citoyen continuera également de se développer avec de nouvelles fonctionnalités, reflet de notre volonté de rendre l'information toujours plus accessible.

Le printemps s'installera bientôt et le soleil reviendra illuminer nos journées. Je vous souhaite une saison tout en douceur!



Andrée Brosseau
Mairesse

brosseau@coteau-du-lac.com



Sébastien Daoust-Charest
District 1 (Léon-Giroux)
daoust-charest@coteau-du-lac.com



François Décosse
District 2 (Georges-Jules-Beaudet)
decossef@coteau-du-lac.com



Alexis Buisson
District 3 (Elzéar-Deguire)
buissona@coteau-du-lac.com



Line Roussin
District 4 (Hubert-St-Amour)
roussinl@coteau-du-lac.com



David-Lee Amos
District 5 (Julien-Cuierrier)
amosd@coteau-du-lac.com



Patrick Delforge
District 6 (Édouard-Dumesnil)
delforgep@coteau-du-lac.com

03. Administration

06. Travaux publics et infrastructures

07. Urbanisme et environnement

09. Sécurité et incendie

10. Loisirs

22. Bibliothèque

24. Organismes communautaires



NOUVEAU SITE WEB!

La Ville se dote d'un tout nouveau site Web, conçu pour offrir une expérience plus conviviale, moderne et facile à naviguer. La mise en ligne est prévue au courant du mois de mars. **Surveillez nos différentes plateformes pour connaître la date exacte du lancement et découvrir ses nouvelles fonctionnalités!**



OFFRE D'EMPLOI Étudiant | Voirie et espaces verts

Le Service des travaux publics recherche des étudiants motivés pour la saison estivale 2026.

Principales tâches : entretien des parcs et espaces verts, travaux de peinture, entretien et transport d'équipements.

Conditions : poste à temps plein (40 h/semaine).

Postulez **avant le 17 avril** en envoyant votre CV à thibaults@coteau-du-lac.com.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES 2026

Les taxes municipales sont payables en un ou quatre versements, selon le montant total du compte.

Lorsque le montant est de **300 \$ ou plus**, le paiement peut être effectué en **quatre versements** aux dates suivantes :

18 mars

- Moins de 300 \$: versement unique
- 300 \$ ou plus : 1^{er} versement

17 juin : 2^e versement

26 août : 3^e versement

28 octobre : 4^e versement



Visitez notre site Web pour connaître les modalités de paiement!



NOUVELLE PROGRAMMATION AU PAVILLON WILSON

La Ville s'associe à Valspec pour la programmation des spectacles du Pavillon Wilson pour la saison automne-hiver. Reconnue pour son expertise culturelle régionale, Valspec assurera des spectacles diversifiés et de qualité, ainsi que la direction technique et la billetterie.

Ce partenariat vise à bonifier l'offre culturelle et à faire du Pavillon Wilson un lieu plus dynamique et attractif. Les billets seront disponibles directement via la billetterie de Valspec au valspec.tuxedobillet.com.

La programmation complète et les dates de mise en vente seront annoncées sous peu.



BUDGET 2026

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2025, le conseil municipal a adopté un budget de 21 452 145 \$, en hausse de 17,74 % par rapport à l'année précédente. Cette différence s'explique principalement par la vente prévue d'un terrain appartenant à la ville et par la légère hausse du taux de taxation (3%).

Le compte de taxes en bref

- ➔ Hausse du taux de taxation de 0,01\$ par tranche de 100\$ d'évaluation, pour un taux de 0,34\$;
- ➔ Baisse de 0,93 % des tarifs liés aux déchets domestiques;
- ➔ Maintien du retrait des tarifs liés aux matières recyclables;
- ➔ Augmentation de 27\$ par résidence des frais d'égout et d'assainissement, afin de créer une réserve pour la vidange des boues;
- ➔ Hausse totale de 95,45 \$ pour une résidence moyenne évaluée à 500 000 \$.

Revenus de fonctionnement

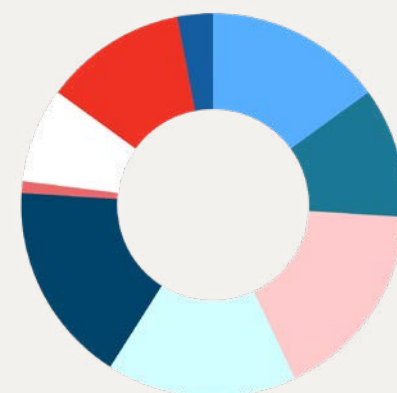
	2025	2026	Écart
Taxes	15 479 245 \$	16 902 784 \$	9,2%
Paiement tenant lieu de taxes	144 888 \$	129 948 \$	(10,31%)
Transferts	676 865 \$	740 869 \$	9,45%
Services rendus	789 716 \$	844 358 \$	6,92%
Imposition de droits	764 050 \$	772 550 \$	1,11%
Amendes et pénalités	32 100 \$	33 100 \$	3,12%
Intérêts	332 976 \$	300 000 \$	(9,9%)
Autres revenus	0 \$	1 728 537 \$	100%
TOTAL	18 219 841 \$	21 452 145 \$	17,74%

Dépenses de fonctionnement

	2025	2026	Écart
Administration	2 239 674 \$	2 170 428 \$	(3,09%)
Sécurité publique	3 135 198 \$	3 326 560 \$	6,1%
Transport	3 129 315 \$	3 069 152 \$	(1,92%)
Hygiène du milieu	3 144 245 \$	3 412 508 \$	8,53%
Santé et bien-être	57 284 \$	80 286 \$	40,2%
Aménagement, urbanisme et développement	1 419 719 \$	1 578 243 \$	11,17%
Loisirs et culture	2 115 010 \$	2 434 180 \$	15,09%
Frais de financement	494 176 \$	582 749 \$	17,92%
Amortissement des immobilisations	2 786 527 \$	2 863 172 \$	2,75%
TOTAL	18 521 148 \$	19 517 278 \$	5,38%



Répartition des dépenses de fonctionnement



- Administration générale – 11,12%
- Sécurité publique – 17,04%
- Transport – 15,73%
- Hygiène du milieu – 17,48%
- Santé et bien-être – 0,41%
- Aménagement, urbanisme et développement – 8,09%
- Loisirs et culture – 12,47%
- Frais de financement – 2,99%
- Amortissement des immobilisations – 14,67%

Taux de taxes (par tranche de 100\$ d'évaluation)

	2025	2026
Non résidentiel (+ 5 M\$)	1,0664 \$	1,1314 \$
Non résidentiel (- 5 M\$)	0,80 \$	0,824 \$
Résidentiel	0,33 \$	0,34 \$
Industriel	1,0719 \$	1,1713 \$
Terrain vague	0,4434 \$	0,4567 \$
6 logements et plus	0,3537 \$	0,3643 \$
Agricole	0,3643 \$	0,34 \$

Taux de base des services

	2025	2026
Aqueduc	195 \$	197 \$
Égout et assainissement	215 \$	242 \$
Déchets domestiques	107 \$	106 \$
Matières recyclables	0 \$	0 \$
Matières organiques	64 \$	74 \$
Écocentre	0,01141 / 100 \$	0,0129 / 100 \$

LES CHANTIERS À VENIR EN 2026

Des projets importants sont prévus au cours des prochaines années. Dès ce printemps, des travaux débiteront et des appels d'offres seront lancés en vue de réalisations à l'été et à l'automne 2026.

- Travaux de protection cathodique visant à protéger le réseau d'aqueduc en fonte par l'installation d'anodes, afin de prolonger la durée de vie des conduites, sur les rues suivantes : chemin du Fleuve, Venise, Leduc, des Abeilles, des Colibris, des Merles, Quinlan, Bourbonnais, des Chutes, des Lilas, des Tulipes, des Muguets, des Pivoines, Fleurie, Pauline, Lafrenière et Isabelle.
- Lancement d'appels d'offres pour l'ajout de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions, ainsi que dans 60 résidences.
- Étude préliminaire pour la revitalisation du noyau villageois.
- Lancement d'appels d'offres pour le resurfaçage de diverses rues.

Les entraves routières requises pour certains travaux seront publiées sur le site Web de la Ville, sous l'onglet **Travaux et entraves**.

DÉCHETS : RESPECTEZ NOS ROUTES ET FOSSÉS

Nous avons constaté une augmentation du dépôt de déchets en bordure de routes, dans les fossés, sur le domaine municipal et dans les cours d'eau.

Cette pratique est strictement interdite et peut entraîner des amendes, conformément à l'article 7 du Règlement RMH 450-2025 sur les nuisances.

Nous vous invitons à utiliser uniquement les points de dépôt autorisés.



Pour connaître les lieux de disposition des matières résiduelles, consultez : tricycle-mrcvs.ca.



L'ENTRETIEN DES ARBRES : UNE RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE

L'entretien des arbres situés sur un terrain privé relève de la responsabilité du propriétaire. Les branches qui dépassent les limites du terrain doivent être coupées ou émondées.

Il est interdit :

- de laisser des branches, arbres, arbustes ou haies obstruer la visibilité d'un panneau ou d'un feu de signalisation ;
- de permettre qu'un arbre, un arbuste ou une haie empiète sur la voie publique et nuise à la libre circulation ;
- de maintenir un arbre dans un état pouvant représenter un risque ou un danger pour les usagers de la voie publique ou des lieux publics.

À défaut d'intervention du propriétaire, la Ville pourra effectuer les travaux requis, sans recours possible contre celle-ci en cas de taille jugée inadéquate.

Les contrevenants s'exposent à une amende conformément à l'article 10 du Règlement RMH 450-2025.



DEMANDES DE PERMIS EN LIGNE!

En 2026, il sera plus simple que jamais de faire vos demandes de permis pour vos travaux. Restez à l'affût!



FIN DE LA PÉRIODE HIVERNALE Retrait des installations temporaires

Les abris et installations temporaires doivent être retirés aux dates suivantes :

- **Abris temporaires, tambours ou vestibules temporaires :** au plus tard le 15 avril
- **Piquets de déneigement :** au plus tard le 30 avril

Merci de votre collaboration!



VENTES DE GARAGE SANS FRAIS ET SANS PERMIS

Il est possible d'organiser une vente de garage sans frais et sans permis lors de la fin de semaine de la Journée nationale des patriotes, **du 15 au 18 mai**.

En dehors de ces périodes, l'organisation d'une vente de garage est permise, mais un permis est requis et des frais de 25 \$ s'appliquent.



REFONTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

La Ville a finalisé la refonte de sa réglementation d'urbanisme en 2025. Les nouveaux règlements sont entrés en vigueur le 20 janvier 2026, apportant plusieurs modifications aux règlements adoptés par le conseil municipal.

Nouveautés du règlement de zonage URB-400 :

- Logement accessoire détaché (UHA) : ajout d'unités d'habitation accessoires dans le périmètre urbain, permettant de construire davantage de logements pour répondre aux besoins de tous les ménages.
- Bâtiment accessoire multi-fonctionnel : pavillon pouvant servir à des usages récréatifs, de bureau ou à des activités commerciales complémentaires à une résidence.
- Superficies des garages et remises détachés : révision selon la superficie des terrains.
- Aménagement de terrasses et patios : révision des normes applicables.
- Revêtements extérieurs : mise à jour des types de matériaux et des pourcentages minimaux requis pour les façades des bâtiments.

Avant d'entreprendre tout type de travaux, consultez les nouveaux règlements sur notre site Web.

FAVORISONS LA COHABITATION HARMONIEUSE

Afin de préserver une cohabitation harmonieuse avec vos voisins, certaines nuisances **sont à éviter**, notamment :

- ➔ le bruit entre 23 h et 7 h;
- ➔ les travaux entre 21 h et 7 h du lundi au vendredi, et entre 18 h et 9 h le samedi et le dimanche;
- ➔ les nuisances liées aux animaux domestiques;
- ➔ l'entreposage de matières nuisibles ou dangereuses;
- ➔ l'utilisation inappropriée des foyers extérieurs (fumée excessive);
- ➔ un terrain mal entretenu ou envahi par la broussaille.

Le respect de ces règles contribue à un milieu de vie agréable, sécuritaire et respectueux pour l'ensemble de la communauté!



COLLECTE DE BRANCHES

La collecte de branches débutera le **19 mai** et s'échelonnera sur une période pouvant aller jusqu'à trois semaines.

Rappel des consignes :

- déposez vos branches en bordure de rue la veille de la collecte;
- orientez les troncs en direction de la rue;
- ne pas attacher les branches;
- respectez les dimensions maximales de l'amas de branches : 5 m de long, 3 m de large et 1,5 m de haut.

Interdictions :

- branches de moins de 1 cm de diamètre et de moins de 60 cm de longueur (à déposer dans le bac à compost);
- branches d'un diamètre supérieur à 20 cm;
- bûches, souches, racines, vignes ou branches à épines (ex. : aubépine, rosier).



✘ Les branches doivent avoir un diamètre inférieur à 20 cm.

NETTOYAGE EXTÉRIEUR DES VÉGÉTAUX

Au printemps, la végétation sèche augmente le risque d'incendie. Il est essentiel de nettoyer les débris (herbes, feuilles) autour des bâtiments, de préférer le compostage au brûlage domestique et de surveiller les feux extérieurs.

Conseils de prévention :

- La végétation sèche est très inflammable. Évitez de brûler des débris au printemps, le feu peut se propager rapidement.
- Débarrassez toitures, gouttières et pourtour de la maison des feuilles mortes et brindilles.
- Utilisez un contenant approprié pour les foyers, vérifiez la direction du vent, ne laissez jamais le feu sans surveillance et assurez-vous qu'il est complètement éteint avant de quitter.

CHANGEMENT D'HEURE = CHANGEMENT DE PILE

Dans la nuit du
7 au 8 mars 2026

Avec les journées qui rallongent et l'arrivée du printemps, c'est le moment idéal pour penser au ménage du printemps, mais aussi à la sécurité de votre maison.

Actions à entreprendre :

- **Vérification** : testez tous les détecteurs de fumée en appuyant sur le bouton d'essai.
- **Piles** : remplacez les piles de tous vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone (sauf modèles à pile lithium de 10 ans).
- **Nettoyage** : dépoussiérez les détecteurs pour éviter les fausses alarmes.
- **Âge** : vérifiez la date de fabrication ; un détecteur a une durée de vie de 10 ans.
- **Emplacement** : installez un détecteur par étage et à proximité des chambres.



La réglementation municipale exige **au moins un détecteur de fumée par étage**.

Un détecteur fonctionnel peut sauver des vies. Profitez du changement d'heure pour assurer votre sécurité et celle de vos proches!

VOTRE FOYER EXTÉRIEUR EST-IL CONFORME ?

Assurez-vous que votre foyer respecte les normes de sécurité pour protéger votre maison et vos voisins!



Pour un feu à ciel ouvert, un permis du département de la prévention est obligatoire. La demande peut être faite par courriel à : prevention@coteau-du-lac.com.

Exigences pour la conformité :

- ➔ **Structure** : foyer fermé sur toutes ses faces, de conception commerciale ou en maçonnerie.
- ➔ **Sécurité** : pare-étincelles obligatoire sur l'âtre et/ou la cheminée.
- ➔ **Dégagement** : distance minimale de 3 à 5 mètres de tout matériau combustible (bâtiments, haies, clôtures).
- ➔ **Emplacement** : installé de préférence sur une surface incombustible (gravier, terre battue ou pavée).
- ➔ **Combustible** : bois de chauffage sec uniquement (bois franc recommandé). Interdiction de brûler des déchets, feuilles ou bois traités.
- ➔ **Nuisance** : le feu ne doit pas être nuisible pour le voisinage.

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS SESSION DU PRINTEMPS

Découvrez les cours proposés par
la Ville de Coteau-du-Lac et la
Municipalité des Coteaux !



PLUS VOUS BOUGEZ, PLUS VOUS ÉCONOMISEZ !

Créez votre propre programme
d'entraînement en combinant
plusieurs activités (voir pages
11 à 13) et bénéficiez d'un
rabais progressif*.

1 cours : 70 \$

2 cours : 120 \$

3 cours : 150 \$

4 cours : 160 \$

Inscription :

📅 Lundi 16 mars 2026

🕒 Dès 9 h



150 \$

CARTE FLEXIBILITÉ

Cette carte vous donne accès
à **15 activités au choix**, sans
inscription préalable. Il suffit de
vous présenter au cours désiré
et de présenter votre carte.

COURS INCLUS :

- **Coteau-du-Lac** : Gym Active, Zumba, Top Chrono, Intervalles Piyo & Abdos, Body Fit, Yoga Vinyasa et Fitness
- **Les Coteaux** : Zumba, Bougeons ensemble, Restons actifs et Yoga

La carte reste valide tant que les
15 cours inclus n'ont pas été utilisés,
et ce, quelle que soit la session.

50+

ACTIVITÉS DU SERVICE DES LOISIRS
DE COTEAU-DU-LAC POUR LES 50 ANS ET PLUS

Gym active

avec Isabelle Pilon

📅 Lundi 6 avril au 15 juin

🕒 9 h 05 à 9 h 50

.....

📅 Mardi 7 avril au 9 juin

🕒 8 h 15 à 9 h

.....

📅 Mercredi 8 avril au 9 juin

🕒 9 h 05 à 9 h 50

.....

📅 Jeudi 9 avril au 18 juin

🕒 9 h 05 à 9 h 50

📍 Centre communautaire Wilson

💰 70 \$

Séquence d'exercices
sans saut conçue
pour tonifier les
muscles, renforcer
les articulations et
améliorer la stabilité
du corps.



Informations :

450 763-5822, poste 222
ou loisirs@coteau-du-lac.com



Inscription au
mon.accesscite.net/71040/fr-ca

*Offre valide uniquement pour les cours organisés par la Ville de Coteau-du-Lac.
Le cours de Fitness n'est pas inclus dans la promotion.

16+

ACTIVITÉS DU SERVICE DES LOISIRS DE COTEAU-DU-LAC POUR LES 16 ANS ET PLUS

Yoga Vinyasa

avec Yaël Dubar

📅 Mercredi 8 avril au 10 juin

🕒 19 h 30 à 20 h 30

📍 Gymnase du Pavillon Saint-Ignace

💰 70 \$

Pratique dynamique reliant respiration et mouvements fluides, favorisant force, souplesse et concentration à travers des enchaînements harmonieux.



Body Fit

avec Isabelle Pilon

📅 Mardi 7 avril au 9 juin

🕒 7 h 25 à 8 h 10

.....

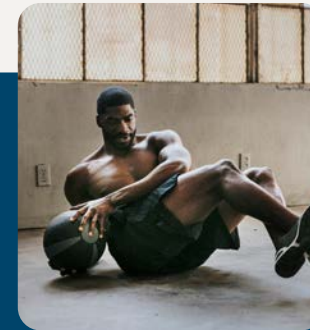
📅 Jeudi 9 avril au 18 juin

🕒 8 h 15 à 9 h

📍 Centre communautaire Wilson

💰 70 \$

Renforcement musculaire complet pour tonifier l'ensemble du corps et favoriser une silhouette plus ferme et sculptée.



Top Chrono

avec Isabelle Pilon

📅 Lundi 6 avril au 15 juin

🕒 8 h 15 à 9 h

📍 Centre communautaire Wilson

💰 70 \$

Entraînement complet combinant cardio, renforcement, équilibre et souplesse, avec objectif d'effectuer un maximum de séries dans un temps limité.



Piyo et abdos

avec Isabelle Pilon

📅 Mercredi 8 avril au 10 juin

🕒 8 h 15 à 9 h

📍 Centre communautaire Wilson

💰 70 \$

Séance combinant Pilates et yoga dynamique, avec positions inversées fréquentes et exercices d'appui sur les mains.



Cardio Fiesta

Cours annulé

📅 Lundi 6 avril au 8 juin

🕒 17 h 30 à 18 h 30

📍 Centre communautaire Wilson

💰 70 \$

Cours de cardio dansé combinant fitness et mouvements simples enchaînés sur une musique entraînante pour travailler tout le corps.



Fitness

avec Jean Beauchemin

📅 Mardi 14 avril au 2 juin

🕒 18 h 30 à 19 h 30

📍 Centre communautaire Wilson

💰 96 \$

Cours de remise en forme varié, encadré par un kinésologue expérimenté, sur musique dynamique pour stimuler tout le corps.



ACTIVITÉS DU SERVICE DES LOISIRS DES COTEAUX



	ACTIVITÉ	HORAIRE	LIEU	COÛT
12 ans -	Flag Football	Dimanche 12 avril au 14 juin 4 à 7 ans : 11 h 8 à 12 ans : 12 h	École Léopold-Carrière	70 \$
	Cours de tennis	Dimanche 26 avril au 31 mai 3 à 4 ans : 9 h 30 5 à 7 ans : 8 h 30 8 à 9 ans : 10 h 10 à 12 ans : 11 h	Parc Audrey	À partir de 33 \$
	Cours de peinture (7 à 12 ans)	Samedi , 10 h 30 (aux deux semaines) 11 avril au 6 juin	Bibliothèque Lucile-C.-Sauvé	110 \$
12 ans +	Cours de pound	Jeudi , 19 h 30 9 avril au 11 juin	Édifce Gilles-Grenier	75 \$
	Cardio boxe	Jeudi , 18 h 30 9 avril au 11 juin	Édifce Gilles-Grenier	75 \$
	Cours de pickleball (12 à 15 ans)	Mercredi , 18 h 30 13 mai au 17 juin	Parc Réjean-Boisvenu	50 \$

	ACTIVITÉ	HORAIRE	LIEU	COÛT
16 ans +	Zumba	Mardi ou jeudi 19 h 6 avril au 11 juin	École Léopold-Carrière Gymnase Saint-Zotique	75 \$
	Qi gong	Mercredi 18 h 15 8 avril au 10 juin	Édifce Laurier-Léger	105 \$
	Yoga	Mardi 18 h 15 ou 19 h 30 7 avril au 9 juin	Édifce Laurier-Léger	95 \$
	Kundalini yoga	Jeudi 18 h 30 9 avril au 11 juin	Édifce Lucie Hamel	Gratuit
	Badminton libre	Lundi 20 h 13 avril au 15 juin Vendredi 18 h 30 10 avril au 12 juin	École Léopold-Carrière Gymnase Les Coteaux	50 \$
50 ans +	Pickleball libre	Mardi au vendredi 20 h 7 avril au 12 juin	École Léopold-Carrière Gymnase Les Coteaux	50 \$ (1 soir/sem.)
	Cours de pickleball	Mardi 12 mai au 30 juin Débutant : 9 h ou 18 h 30 Intermédiaire : 10 h 30 ou 20 h	École Léopold-Carrière Gymnase Les Coteaux	60 \$
	Restons actifs	Lundi 13 h 30 13 avril au 15 juin Mercredi 9 h 30 15 avril au 17 juin Vendredi 9 h 30 17 avril au 19 juin	Parc Thomas-Monro	75 \$
60 ans +	Cours de danse latine	Lundi 9 h 45 13 avril au 15 juin	Édifce Gilles-Grenier	80 \$
	Bougeons ensemble	Lundi 11 h 13 avril au 15 juin	Édifce Gilles-Grenier	80 \$



Informations et inscriptions :

450 267-3531, poste 232
techloisirs@les-coteaux.qc.ca



Balayez le code QR pour vous inscrire.



ACTIVITÉS DES PARTENAIRES EXTERNES

Pour vous inscrire, veuillez contacter directement les partenaires listés dans ce tableau.



ACTIVITÉ	HORAIRE	LIEU	COÛT	INSCRIPTION
Multisports	Samedi 11 avril au 30 mai 2 à 4 ans : 9 h 4 à 6 ans : 9 h 45 7 à 10 ans : 10 h 40	Gymnase du Pavillon Saint-Ignace	140 \$	Robin Philippe Lalonde 514 717-2787 info@7sports.info 7sports.info/coteaudulac
Hockey cosom 4 à 11 ans	Dimanche 12 avril au 31 mai 4 à 6 ans : 8 h 30 7 à 9 ans : 9 h 45 10 à 11 ans : 11 h	Gymnase du Pavillon Saint-Ignace	110 \$	
Jeux de nerf 5 à 12 ans	Dimanche 12 avril au 31 mai 5 à 8 ans : 13 h 8 à 12 ans : 14 h 15	Gymnase du Pavillon de l'Éclésièrè	130 \$	
Basketball 5-6 ans	Mercredi 15 avril au 3 juin 18 h 15	Gymnase du Pavillon Saint-Ignace	120 \$	Antoine Elie 450 807-5679 animationpogo@gmail.com animationpogo.com
Basketball 7 à 15 ans	Dimanche 12 avril au 31 mai 12 à 15 ans 18 h 15 Lundi 13 avril au 1 ^{er} juin 9 à 11 ans 18 h Vendredi 17 avril au 5 juin 18 h 15 7 à 9 ans	Gymnase du Pavillon de l'Éclésièrè	120 \$	
Taekwondo 7 ans et +	Mercredi 1 ^{er} avril au 3 juin 18 h 30	Gymnase du Pavillon de l'Éclésièrè	120 \$	François Pleau 450 567-2771 francoispleau@hotmail.com
Basketball 16 ans et +	Vendredi 17 avril au 5 juin 19 h 30	Gymnase du Pavillon de l'Éclésièrè	15 \$/ séance	Antoine Elie 450 807-5679 animationpogo@gmail.com animationpogo.com
Yoga 18 ans et +	Lundi 18 mai au 15 juin 19 h	Centre communautaire Wilson	40 \$	Stéphane Verkempinck 514 606-1802 sverkempinck@gmail.com

PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS VAUDREUIL SOULANGES

Pour en savoir plus ou vous inscrire :



Des places **gratuites** pour des activités sportives, culturelles et de plein-air pour des enfants, adultes et aînés de familles à faible revenu.

INSCRIPTIONS

SESSION *PRINTEMPS
14 au 17 mars 2026 | 9 h à 16 h

SESSION *ÉTÉ
2 au 5 mai 2026 | 9 h à 16 h

3 FAÇONS DE VOUS INSCRIRE

- En ligne au www.accesloisirsvs.ca
- Par téléphone au 450 217-2177 poste 101 (le samedi 17 janvier, 14 mars et 2 mai entre 9 h et midi)
- En planifiant un rendez-vous d'inscriptions en personne, en contactant le 450 217-2177 poste 101



AIDE FINANCIÈRE POUR LES JEUNES DE 17 ANS ET MOINS

La Ville offre des subventions pour soutenir les jeunes qui pratiquent un sport ou une activité de loisir, ou qui participent à des compétitions sportives de niveau provincial, national ou international.

Politiques d'aide disponibles :

- ➔ Activités de loisirs pour les familles à faible revenu
- ➔ Élites sportives
- ➔ Activités sportives hors territoire (sport fédéré)

Date limite de dépôt : 30 avril.



Détails et admissibilité : coteau-du-lac.com/politiques-daide-aux-activites



Édifice
LAURIER-LÉGER
les-coteaux.qc.ca

Les rendez-vous ART/CULTURE

Profitez d'une programmation variée pour toute la famille! **Atelier d'improvisation, cours de peinture à l'huile, cours de dessin, atelier de Tam-Tam, et bien plus.**

📍 Édifice Laurier-Léger
(199, rue Principale, Les Coteaux)

LES ÉVÉNEMENTS *printaniers*

Le Défi FRAS revient à Coteau-du-Lac pour une 2^e année

La Fondation des Ressources Alternatives du Sud-Ouest (FRAS) tiendra la 17^e édition du Défi FRAS sur notre territoire pour une deuxième année consécutive. Cet événement rassembleur a pour objectif de **soutenir les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.**

Ouvert à tous, le Défi FRAS propose des parcours de 1 km, 5 km et 10 km.

Nous vous invitons à y participer en grand nombre!

- 📅 Samedi 6 juin
- 📍 Parc Wilson (4, rue Principale)



Information et inscription :
lafras.com/défi-fras



Distribution d'arbres et de fleurs

Célébrons ensemble le **Mois de l'arbre et des forêts** lors d'une distribution gratuite d'arbres fournis par le Club 4H, de caissettes de fines herbes et de fleurs annuelles, ainsi que de petits arbres.

Vous êtes également invités à apporter vos vivaces à échanger.

-
- 📅 Samedi 9 mai
 - 🕒 9 h à 12 h
 - 📍 Hôtel de ville (342, chemin du Fleuve)

Corvée citoyenne pour le Jour de la Terre

Joignez-vous à nous pour un nettoyage des rives de la piste cyclable Soulanges dans le cadre du Jour de la Terre. C'est l'occasion idéale de contribuer à l'entretien de notre environnement local tout en passant un moment agréable en communauté.

Nous comptons sur votre participation pour rendre nos espaces extérieurs plus propres et plus accueillants!

-
- 📅 Samedi 18 avril
 - 🕒 9 h à 12 h
 - 📍 20, rue Principale



La programmation complète de l'été 2026 sera disponible vers la mi-mars sur notre site Web.

DATES D'INSCRIPTION EN LIGNE :

Résidents :	Non-résidents :
📅 13 avril	📅 27 avril
🕒 Dès 9 h	🕒 Dès 9 h



Pour en savoir plus ou inscrire votre enfant :
coteau-du-lac.com/camps-anima-jeunes





OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale sera ouverte du **20 juin au 23 août**.

Cours disponibles pour la saison 2026

- **Natation pour enfants** : 22 juin au 22 août
- **Aquaforme pour adultes** : 23 juin au 21 août

INSCRIPTION EN LIGNE :

Résidents de Coteau-du-Lac et des Coteaux :

- 📅 Lundi 11 mai
- 🕒 Dès 9 h

Non-résidents :

- 📅 Lundi 25 mai
- 🕒 Dès 9 h



Pour vous inscrire ou consulter la description complète des cours : coteau-du-lac.com/piscine-et-jeux-deau

OUVERTURE DES RAMPES DE MISE À L'EAU

Les rampes de mise à l'eau du parc Yvon-Geoffrion et de la rue Armand ouvriront à la mi-mai.

Pour obtenir vos puces d'accès, vous devez remplir un formulaire à l'hôtel de ville et acquitter un dépôt de 50 \$.



LOCATION DE SALLES

Les citoyens et organismes souhaitant louer une salle municipale ou un plateau sportif doivent remplir le formulaire de réservation disponible sur notre site Web ou communiquer avec le Service des loisirs au 450 763-5822, poste 222.

Toute demande doit être faite à l'avance et sera traitée selon la disponibilité des installations et les priorités établies par la Ville. Une confirmation officielle est requise pour valider la réservation.

Pour connaître les modalités, tarifs et conditions : coteau-du-lac.com/location-de-gymnases.

TERRAIN DE PÉTANQUE

Le terrain de pétanque situé près du Centre communautaire Wilson (2, rue Georges-Jules-Beaudet) est ouvert à tous.

Pour obtenir le code du cadenas, communiquez avec le Service des loisirs au 450 763-5822, poste 222, ou par courriel à : loisirs@coteau-du-lac.com.

Un jeu complet peut être emprunté à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture!



OUVERTURE DES TERRAINS DE TENNIS ET DE PICKLEBALL

Les terrains de tennis et de pickleball ouvriront à la fin du mois d'avril, selon les conditions météorologiques, et ce, **tous les jours de 7 h à 23 h**.

L'accès est réservé aux citoyens qui possèdent une puce. Pour obtenir votre puce d'accès, vous devez remplir un formulaire à l'hôtel de ville et acquitter un dépôt de 15 \$.

Réservation des terrains en ligne

Afin de vous assurer d'avoir un terrain, nous vous recommandons de le réserver en ligne avant votre visite. Balayez les codes QR pour réserver ou visitez le coteau-du-lac.com/terrains-sportifs.



Tennis



Pickleball

À noter :

- Les réservations ne sont plus acceptées par téléphone ni par courriel;
- Réservation limitée à une plage horaire d'une heure;
- Toute réservation est annulée après 15 minutes de retard.

Pour toute difficulté ou question, communiquez avec nous au 450 763-5822, poste 222.

Grâce à votre code d'utilisateur de la bibliothèque, accédez gratuitement à une foule de ressources numériques : sites éducatifs, encyclopédies, magazines, cours de langues et plus de 3 500 titres à télécharger depuis le catalogue en ligne !

Heures d'ouverture :

📅 Lundi au mercredi : 10 h à 20 h
Jeudi et vendredi : 10 h à 17 h
Samedi : 10 h à 13 h
Dimanche : Fermé



Heure du conte

L'heure du conte invite de nouveau les tout-petits de 2 à 5 ans à partager la magie du conte animé. Un bricolage sera effectué à la suite de la lecture de l'histoire.

📅 Les mercredis 25 mars, 29 avril et 27 mai

🕒 10 h 30 à 11 h 15

📍 Sous-sol de la bibliothèque

Inscription obligatoire au 450 763-2763 pour chaque séance.



📍 bibliothequejulesfournier

Catalogue en ligne :
bibliotheque.coteau-du-lac.com



Activité Fête des Mères

Fabrication de bougies parfumées

Découvrez le monde des abeilles et le savoir-faire derrière la fabrication des chandelles. Sens les fleurs et le miel, puis crée ta propre chandelle à partir de feuilles de cire d'abeille naturelle. Une activité sensorielle, créative et éducative pour les 6 à 12 ans.

📅 Samedi 2 mai

🕒 10 h 30 à 11 h 45

📍 Sous-sol de la bibliothèque

Inscription obligatoire au 450 763-2763. Places limitées !

Ateliers Manga et LEGO avec Kokobrik

Les passionnés de 7 à 13 ans de Manga et LEGO sont invités à la bibliothèque, alors que deux ateliers animés par Kokobrik sont offerts :



ATELIER 1 : Les univers fantastiques de la BD Manga

Dans cet atelier dynamique, les jeunes apprendront à dessiner leurs héros préférés de l'univers manga : *One Piece*, *Dragon Ball*, *Naruto*, et bien d'autres. Ils découvriront comment représenter les mouvements, les expressions faciales et les émotions de leurs personnages. Un atelier captivant où ils apprendront les bases du dessin avec un artiste professionnel spécialisé en bande dessinée.

📅 Samedi 18 avril

🕒 10 h à 11 h 15

📍 Sous-sol de la bibliothèque

Inscription obligatoire au 450 763-2763. Places limitées !



ATELIER 2 : Le monde des briques LEGO dans l'univers Manga

Une aventure pour les passionnés de LEGO et de mangas ! Les jeunes construiront les mondes de *One Piece*, *Naruto* et *Pokémon* en version LEGO®. Un atelier créatif et stimulant où chaque enfant donnera vie à ses personnages et à leurs univers fantastiques à travers la construction.

📅 Samedi 18 avril

🕒 11 h 30 à 12 h 45

📍 Sous-sol de la bibliothèque

Inscription obligatoire au 450 763-2763. Places limitées !

Chasse aux œufs

Viens participer à la chasse aux œufs de Pâques à la bibliothèque ! À ton arrivée, demande un coupon de participation au comptoir et pars à la recherche des œufs en suivant les indices. Une fois tous les œufs trouvés, remets ton coupon pour obtenir une participation au tirage qui aura lieu le mardi 7 avril.

📅 Vendredi 27 mars au jeudi 2 avril

👤 5 à 11 ans

Limite d'une participation par personne.

Activité de Pâques

Cet atelier sera offert à un public de 8 à 12 ans. Une adaptation de l'art à ficelle (*string art*) où les enfants pourront réaliser de superbes créations à partir d'une planche et d'une ficelle !

📅 Samedi 28 mars

🕒 10 h 30 à 11 h 30

📍 Sous-sol de la bibliothèque

Inscription obligatoire au 450 763-2763. Places limitées !

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association Pêcheurs et Chasseurs Les Rapides de Coteau-du-Lac

En devenant membre de l'Association au coût de 25 \$ par année, vous pouvez participer à tous les tournois de pêche et les activités organisées.

📞 Jacques Delisle | 450 763-2301
barbierdelisle@hotmail.com

Sylvain Pinel, président
438 886-6916
sylvain.pinel.1964@gmail.com
ou ass.rapides.cdl@gmail.com

Cercle de fermières Des-Phares

Activités du 9 mars au 19 juin :

Tricot et crochet

- Lundi, 13 h (21, rue Prieur, Les Coteaux)
- Mercredi, 18 h 30 (4A, rue Principale, Coteau-du-Lac)

Couture

- Lundi, 9 h 30 (199, rue Principale, Les Coteaux)

Tissage

- Communiquez avec nous pour en savoir plus.

📞 Pour s'inscrire ou pour devenir membre (41\$/année) :

Réjeanne Séguin | 450 763-2777

Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges

Programmation variée d'activités destinée aux personnes de 50 ans et plus résidant dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

📅 Lundi au vendredi, 1^{er} avril au 28 août

🕒 10 h 30

📍 12, rue du Curé-Cholet, Saint-Polycarpe

📞 450 262-3448
participation@ccavs.ca
centredesainesvs.com

Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges

Marche-poussette

📅 Jeudi, 30 avril au 16 juillet 2026

🕒 9 h 30

📍 Parc Henri-Paul-Desforges (231, chemin du Fleuve)

💰 Gratuit

📞 Il s'agit d'une activité pour les parents et leurs enfants de 18 mois et moins.

Marie-Joelle | 450 217-2177
marie-joelle@mfvs.ca

Harmonie de Coteau-du-Lac

📅 Mercredi

🕒 19 h

📍 Centre communautaire Wilson

💰 Gratuit

📞 Sylvain Beaulieu | 450 921-3903
Patrice Lapierre | 450 567-9179

Club de la Relève

Danse pour les ados (8 à 12 ans)

📅 24 avril

🕒 19 h

📍 Centre communautaire Wilson

💰 5 \$

📞 Jessica Farmer | 450 601-3656
Nicole Labrie | 514 462-9914

Repas partagés

Moments conviviaux mensuels pour les aînés, favorisant le partage, les rencontres, le plaisir de bien manger et parfois des activités.

📅 Lundi, 6 avril et 4 mai

🕒 10 h 30

📍 Centre communautaire Wilson

📞 Pour participer, contactez-nous une semaine à l'avance :
Diane Rondeau | 450 308-0502

Club de l'âge d'or de Coteau-du-Lac

Activités sociales offertes au Centre communautaire Wilson jusqu'au 18 mai, de 13 h 30 à 15 h 30 :

📅 Lundi : baseball poches

Mardi : sacs de sable

Mercredi : cartes, bingo et palet américain au coût de 2 \$ pour les membres

Jeudi : palet américain

💰 Carte de membre annuelle : 15 \$

📞 Pierre Tanguay | 450 763-5317
Brigitte Beauchamp | 450 370-7943



La Magie des Mots

Ateliers de littératie financière pour en savoir davantage sur vos assurances, finances personnelles, et plus encore.

📅 Mercredi, 1^{er}, 8 et 15 avril

🕒 9 h 30

📍 E-340, chemin du Fleuve

📞 450 763-1331
communication@lamagiedesmots.com
lamagiedesmots.com
📱 [lamagiedesmots](https://www.facebook.com/lamagiedesmots)

CONCOURS D'ÉCRITURE 2026

Participez au concours d'écriture organisé par La Magie des Mots et COMQUAT en rédigeant un texte de 300 à 400 mots sur le thème « Vaudreuil-Soulanges vue par sa nature ». Le récit doit être écrit à la première personne, du point de vue d'un élément du règne animal, minéral ou végétal de la région.

Les textes doivent être transmis en format Word ou PDF à lamagie.comquat.concours@gmail.com avant 13 h, le jeudi 26 mars 2026.

Vision Travail

Vous avez 40, 50, 60 ans ou plus? Vous cherchez un emploi qui vous correspond vraiment? Vision Travail est là pour vous accompagner.

Nos conseillères qualifiées vous aident à :

- Rédiger votre CV et votre lettre de présentation
- Développer vos stratégies de recherche d'emploi
- Explorer le marché caché
- Vous préparer pour vos entrevues
- Faciliter votre intégration au travail

📞 450 455-5150
vaudreuil@visiontravail.ca

PRIX À GAGNER :

1^{er} prix : 1 000 \$

2^e prix : 500 \$

3^e prix : 250 \$

Concours ouvert à tous les résidents de Vaudreuil-Soulanges, sans limite d'âge.

! **NOUVEAUTÉ!**
Les textes individuels ou collectifs sont acceptés.





LE SAVIEZ-VOUS ?

District électoral numéro 4 : Hubert-Saint-Amour

Hubert Saint-Amour, premier maire de la Municipalité du village de Coteau-du-Lac lors de sa création en 1907-1908, est né le 8 novembre 1872 et baptisé le même jour à l'église Saint-Ignace de Coteau-du-Lac sous le nom de Hubert Ernest Christin dit St-Amour. Il était le fils de Moïse Christin, dit St-Amour et de Angèle Leroux, dite Roussin.

Au recensement de 1881, à l'âge de 8 ans, il vivait avec ses parents, sa sœur Zéphirine et son frère Joseph. Son père Moïse était cultivateur. Dix ans plus tard, en 1891, Hubert avait 18 ans et était lui-même cultivateur. Il vivait toujours avec ses parents, Moïse et Angèle, âgés de 65 ans chacun.

Il a épousé dans son village natal Georgina Marie Boyer le 16 septembre 1895. Née le 21 août 1869 à Coteau-du-Lac, elle était la fille d'Eusèbe Boyer et de Marie Marcelle Adéline Anne Daoust.

À cette époque, Hubert est inscrit comme commerçant.

En 1901, il vivait encore à Coteau-du-Lac avec son épouse, leurs trois enfants et son père Moïse, et était alors enregistré comme cultivateur. Le 16 mai 1909, lors du baptême de sa fille Marguerite, il est indiqué qu'il était électricien.

Le 3 mai 1910, il signe un bail d'une durée de cinq ans pour une épicerie avec logement attenant et dépendances au 269-271, rue Saint-Jacques, à Saint-Pierre. Le 13 mars 1913, il achète deux immeubles de Pierre Desforges, situés au coin des rues du Moulin et des Érables, à Saint-Pierre.

Après avoir été échevin, il devient maire de Ville Saint-Pierre de 1922 à 1926. Hubert Saint-Amour est décédé le 4 février 1941 à Saint-Pierre, à l'âge de 68 ans.

NOUVEAU!

UNE NOUVELLE SÉRIE DE CONFÉRENCES À VENIR

En partenariat avec la Ville de Coteau-du-Lac, la Société d'histoire et de généalogie de Coteau-du-Lac proposera une série de conférences sur notre histoire et nos ancêtres.

La première aura lieu le **17 juin au Pavillon Wilson**, animée par M. Robert Payant, conteur traditionnel québécois. D'autres conférences suivront à l'automne.

Vous avez des idées de conférences à proposer? Communiquez avec nous!

Plus de détails seront dévoilés dans la prochaine édition de la revue municipale.



FORMATION CONTINUE EN GÉNÉALOGIE

1^{er} et 3^e mardi de chaque mois

19 h 30

Maison de l'histoire

Découverte des sites de généalogie, astuces et pièges à éviter pour optimiser votre recherche d'ancêtres.

4A, rue Principale
societedhistoirecoteaudulac@gmail.com
514 926-4161

AU VILLAGE : LES BELLES ANNÉES DE LA VOGUE DES BICYCLETTES

Le texte qui suit a été écrit par Joseph Alfred Mousseau, frère de Joseph Octave Mousseau, résident de Coteau-du-Lac au 380, chemin du Fleuve, et oncle de Marie-Rose Mousseau, épouse du Dr Elzéar Deguire, maire de Coteau-du-Lac (1908-1913 et 1920-1939). À la lecture, on se rend compte que si les temps ont changé, certains problèmes de coexistence restent les mêmes.

« On était à l'époque de la vogue des bicyclettes, qui avait atteint son apogée quinze ou vingt ans auparavant. C'est maintenant le tour des automobiles ; mais leur popularité, aussi marquée soit-elle, n'atteindra jamais l'engouement qu'avaient suscité les bécanes. »

Tout le monde possédait une bicyclette, riches comme pauvres. Et on pédalait, on pédalait! Les jeunes et les personnes âgées, hommes et femmes, étaient tous séduits par cet exercice un peu acrobatique. Les jeunes filles, les hommes et les femmes dévalaient les côtes à des allures vertigineuses. Sur les routes

de campagne, il était impossible de ne pas croiser des bicyclistes. Que d'articulations endolories! Que de roues faussées! C'était une passion, un véritable délire, fait de randonnées charmantes et de promenades éreintantes...

Les médecins durent s'en mêler : certains approuvaient la bicyclette et recommandaient son usage modéré comme hygiénique, tandis que d'autres la proscrivaient, jugeant cet instrument fatigant, susceptible de provoquer des déformations et des accidents de santé chez les femmes et les jeunes filles.

À cette époque, la propagande pour l'amélioration des routes n'existait pas encore et de nombreux chemins étaient peu adaptés aux bicyclettes. Dans les villages, où il y avait des trottoirs, les bicyclistes préféraient souvent les emprunter plutôt que de rouler sur les routes.

« On les voyait passer rapidement le long des maisons ; c'était joli et gracieux, surtout lorsqu'il s'agissait de jeunes filles, mais peu agréable pour les piétons, toujours obligés de se garer pour éviter d'être heurtés ou de faire tomber un cycliste. »

HÔTEL DE VILLE

342, chemin du Fleuve
450 763-5822
info@coteau-de-lac.com

Horaire régulier (jusqu'au 1^{er} mai)
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

Horaire d'été (à partir du 4 mai)
Lundi au jeudi : 8 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h



Balayez le code QR pour accéder à notre site Web coteau-du-lac.com

BIBLIOTHÈQUE JULES-FOURNIER

3, rue du Parc | 450 763-2763

Horaire régulier (jusqu'au 6 juin)
Lundi au mercredi : 10 h à 20 h
Jeudi et vendredi : 10 h à 17 h
Samedi : 10 h à 13 h
Dimanche : Fermée

Horaire d'été (à partir du 8 juin)
Lundi au mercredi : 10 h à 20 h
Jeudi et vendredi : 10 h à 17 h
Samedi et dimanche : Fermée



Balayez le code QR pour accéder à notre site Web bibliotheque.coteau-du-lac.com

GARAGE MUNICIPAL

20, chemin de la Rivière-Delisle Nord
450 763-5822, poste 242

Horaire régulier (jusqu'au 1^{er} mai)
Lundi à vendredi :
8 h 30 à 12 et 13 h à 16 h 30

Horaire d'été (à partir du 4 mai)
Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 12 h 45 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à midi



LIGNE 311 ACCESSIBLE
24/24 ET 7 J/7

Composez le **311** en tout temps pour un appel urgent concernant la voirie, la chaussée et les bris d'aqueduc.

